



Communiqué 2022-07 Le 4 mars 2022

Info-négos

Bonjour,

Nous désirons vous faire part des derniers développements sur la négociation.

Lundi, le 28 février dernier, lors d'un comité paritaire virtuel, la Fraternité a déposé une proposition sur les clauses normatives. Le 14 mars prochain, l'employeur devrait nous faire un retour sur cette proposition afin de conclure l'aspect normatif de la négociation collective.

À ce jour, il n'y a plus qu'une seule date de négociation prévue au calendrier, soit le 21 mars prochain. Nous sommes en attente de dates additionnelles afin de terminer la négociation sur les clauses monétaires.

Nous arrivons ainsi à un moment crucial de cette négociation. Votre implication et votre mobilisation feront la différence.

Merci,

Votre exécutif